

Renseignements pratiques



Formation continue

Cette formation (journée et soirée) est équivalente à 9 unités de formation reconnues par la FSP (à faire valider pour la certification).

Inscription

En ligne à l'adresse suivante: anaap.ch/manifestations/#congres ou par email, jusqu'au vendredi 7 novembre 2025. Après cette date, les inscriptions se feront uniquement à l'accueil du congrès.

Tarifs d'inscription

Journée et soirée	Plein tarif	CHF 110.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS, chômeurs)	CHF 50.–
Journée	Plein tarif	CHF 100.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS, chômeurs)	CHF 45.–
Soirée	Plein tarif	CHF 20.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS, chômeurs)	CHF 10.–

IBAN CH83 0900 0000 1740 0055 0 avec mention « Congrès »
L'inscription est validée dès réception de votre règlement.
Vous recevrez une confirmation d'inscription.

Repas de midi

Plusieurs restaurants aux alentours.

Pour tout renseignement

ANAAP • « Le Déclic » • Rue du Plan 19 • 2000 Neuchâtel
www.anaap.ch
E-mail: secretariat@anaap.ch
Tél. 032 721 10 93, 14h-17h

Lieu du congrès



Adresse

Hôtel Beaulac • Esplanade Léopold-Robert 2 • 2000 Neuchâtel

Parking

Nous vous conseillons le parking des Jeunes-Rives ou celui de Panespo (environ 850 m, 10 minutes à pied), places payantes CHF 1.–/heure.

Plan



ENTRE LIBERTÉ ET RÈGLES FAIRE COMMUNAUTÉ



ICI IL Y'A
UNE RÈGLE !



P.R.
IL EST INTERDIT
D'INTERDIRE !

CONGRÈS DE L'ANAAP

Mercredi 19 et jeudi 20 novembre 2025

Hôtel Beaulac • Esplanade Léopold-Robert 2 • 2000 Neuchâtel

Avec le soutien de



« Entre liberté et règles – faire communauté »



Vivre et en particulier le vivre ensemble implique certaines contraintes. C'est souvent ce qui est reproché au communautaire : qu'on doit lui concéder notre liberté. En effet, pour vivre ensemble, il est nécessaire de pouvoir s'accorder sur certains points ce qui implique souvent des compromis. Ceux-ci, les règles qui nous permettent de vivre ensemble, seraient des entraves à la liberté. Or certain·e·s auteur·e·s critiquent ce préjugé en le déclarant simpliste. Il y aurait une différence entre une liberté de la communauté et une liberté de l'individu, ou entre la liberté et le libre arbitre. Nelson Mandela a même dit « Etre libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres ». On peut se demander donc si, paradoxalement, la liberté ne nécessite pas quelques règles.

Ces questions l'ANAAP, en tant que lieu communautaire, y est confrontée quotidiennement. L'association se veut être un endroit où l'on accueille chacun·chacune tel·le qu'il est, dans une ouverture très large, avec la grande flexibilité que cela requiert. L'ANAAP encourage également le respect et la responsabilité de chacun·e dans le groupe. Pour que ces antennes soient des lieux conviviaux et sûrs dans lesquels les gens ont envie de venir, il est nécessaire d'avoir un minimum de règles. C'est aussi le témoignage de membres qui nous disent apprécier ce cadre.

Ces questions de liberté et de règles se posent dans d'autres contextes aussi, à l'ANAAP ou ailleurs. Comment s'inscrire dans la communauté en gardant son individualité ? Comment vivre libre avec une maladie envahissante et handicapante ? En tant que proche d'une personne atteinte dans sa santé mentale, laisse-t-on parfois trop de liberté au proche ou à la maladie au détriment même de sa propre santé ? Poser quelques règles n'est-ce pas parfois nécessaire pour se laisser la liberté d'être humain ? Et si oui, lesquelles ? Les règles ne faciliteraient-elles pas occasionnellement l'entrée dans la création en boostant la créativité et permettant de dépasser certaines peurs ? Qu'en est-il des enfants ? Comment leur offrir une vie libre tout en leur apprenant le nécessaire au vivre ensemble ?

Lors de ce congrès, nous souhaitons nous donner un cadre qui nous permette de nous confronter à ce paradoxe de liberté et règles dans lesquelles se retrouvent notamment les notions d'interdépendance, de contrainte, de jeu, d'éducation, de choix.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous attendons nombreux·es !

Maude Zolliker, psychologue, intervenante en psychiatrie sociale

Programme



Mercredi 19 novembre

- 20h Ouverture officielle par **Frédéric Mairy**, conseiller d'Etat en charge du département de la santé, des régions et des sports
- 20h15 **DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES POUR FAVORISER L'AUTONOMIE ET LE VIVRE ENSEMBLE**
Rebecca Shankland, psychologue, professeure des Universités en psychologie du développement à l'Université Lumière Lyon 2, membre de l'Institut Universitaire de France. Responsable de l'Observatoire du Bien-être à l'Ecole et chercheure au Laboratoire Développement, Individu, Processus, Handicap, Education

Jeudi 20 novembre

- 8h15 Accueil
- 8h40 Mot de bienvenue de **Michel Bise**, président de l'ANAAP
- 8h50 Allocution de **Nicole Baur**, conseillère communale, Ville de Neuchâtel, directrice du dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports
- 9h **LES DILEMMES DE LA LIBERTÉ**
D^r Christian Müller, psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, formateur en Programmation Neuro-Linguistique, auteur du livre « Les enfants difficiles – sortir de l'impasse », animateur d'atelier de Child Coaching, d'ennéagramme, d'hypnothérapie, et de contes de fées
- 10h Pause
- 10h30 **DES VOIES MINORITAIRES DU VIVRE ENSEMBLE SONT-ELLES POSSIBLES ?**
D^{re} Christel Gummy, responsable de l'Observatoire romand de la contrainte en psychiatrie (ORCEP) et membre du collège de direction de Pro Mente Sana Association romande

Programme



- 11h30 **VÉRITÉ COLLECTIVE ET DÉMARCHE D'INDIVIDUATION EN MATIÈRE DE SPIRITUALITÉ**
Thierry Lenoir, pasteur, aumônier en milieu hospitalier, formateur d'accompagnants spirituels, écrivain et membre du bureau de formation de l'association AASPIR, initiée par Lytta Basset, théologienne et philosophe
- 12h30 Pause de midi
- 14h **LA PSYCHOÉDUCATION, UNE INTERVENTION POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS DES AIDANTS**
D^r Romain Rey, médecin psychiatre, maître de conférences, chercheur au centre de recherches en neurosciences de Lyon, responsable du centre de référence maladies rares Génopsy du Pr. Demily et chef du centre lyonnais des aidants en psychiatrie (CLAP)
- 15h **TÉMOIGNAGE DE VISITES EN PRISON**
Marceline Du Bois, membre fondatrice de l'ANAAP
- 15h30 Pause
- 16h **TÉMOIGNAGE**
Attila, membre de l'ANAAP
- 16h15 **RÉENCHANTER LA VIE EN COMMUNAUTÉ : (RE)TROUVER DU SENS, DU PLAISIR ET DU DÉFI AU VIVRE ENSEMBLE**
Laura Ducastel, psychologue, facilitatrice en pratiques coopératives et assistante d'enseignement en master de psychologie du conseil en orientation
- 17h15 Fin

La journée sera agrémentée de respirations musicales préparées par Pauline Fuzier-Mayer.

